

**Convocation à l'Assemblée générale du  
Dimanche 22 août 2021  
à Winterthour, Neuwiesenstrasse 40  
à l'issue du culte en commun à 10 h 00**

**Ordre du jour:**

1. Présentation et acceptation du budget 2022
2. Rapport du Conseil
3. Divers

Les documents nécessaires à l'établissement du budget seront distribués lors de l'assemblée et seront à disposition aux secrétariats de Zurich et Winterthour entre le 12 juillet et le 6 août 2021.

Les personnes qui n'ont pas le droit de vote sont également invitées à participer à cette assemblée. Elles peuvent s'y exprimer à titre consultatif.

Toute personne désireuse de poser une question d'intérêt général concernant la vie de la paroisse est priée de la communiquer par écrit à M Lucien Maire, Schanzengasse 25, 8001 Zurich jusqu'au 10 août 2021.

Lors de cette assemblée, des exemplaires du procès-verbal de celle du 11 avril 2021 seront à disposition de ceux qui désirent les consulter.

Les parents sont priés de laisser les jeunes enfants à la garderie lors de l'assemblée.